

**ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 8 AVRIL 2025**

La séance se déroulera dans la salle du Conseil municipal, à la Mairie de Mimizan, à 18h30 en présence du public et avec retransmission des débats de manière électronique.

- Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 11 mars 2025
- Information du Maire au Conseil municipal des décisions prises par délégation de l'Assemblée

DECISIONS DU MAIRE PRISES PAR DELEGATION ENTRE LE 5 MARS 2025 ET LE 2 AVRIL 2025

2025-13 Mission de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé (CSPS) pour la requalification du théâtre cinéma le Parnasse – signature du devis valant bon de commande avec l'entreprise LABRUYERE EXPERTISE pour un montant de 5 020.00 € HT soit 6 024.00 € TTC.

2025-14 Convention de mission d'accompagnement du maître d'ouvrage pour élaboration d'une charte des commerces autour de la place du marché de Mimizan-Plage avec le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement des Landes.

2025-15 Rénovation des arènes – avenant 2 portant sur le traitement des maçonneries de l'estrade et de la scène d'une part, et le colmatage des venues d'eau en toiture de rive d'autre part, entraînant une plus-value de 34 500.00 € HT, soit 41 400.00 € TTC, représentant une augmentation de 7.38 % du montant total du marché. Cet avenant impactant uniquement la tranche optionnelle, cette dernière passe de 390 156.79 € HT à 424 656.79 € HT.

2025-16 Remplacement des candélabres rue de l'Abbaye – signature du devis présenté par le SYDEC concernant le remplacement des gaines électriques liées à l'éclairage public de la rue de l'Abbaye pour un montant 55 994€ TTC soit de 42 655€ HT comprenant une participation du SYDEC à hauteur de 10 664€ HT ce qui laisse à charge pour la collectivité la somme de 31 991€ HT.

2025-17 Annulation de l'autorisation de défrichement ZAC du Parc d'Hiver - mission de défense des intérêts de la Commune de Mimizan dans le cadre de la procédure de pourvoi en cassation qu'elle souhaite engager devant le Conseil d'Etat contre les décisions de la Cour Administrative d'Appel de Bordeaux n°22BX03164 et 22BX03165 confiée à Maître Jérôme ROUSSEAU, Avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation, du cabinet ROUSSEAU ET TAPIE.

2025-18 Travaux pour la création du Lotissement communal les Prés – attribution des marchés aux entreprises suivantes :

- LOT 01 : LAFITTE TP, sis 40230 SAINT GEOURS DE MAREMNE, d'un montant de 77 948.84 € HT, soit 93 538.60 € TTC,
- LOT 02 : CEGETP, sis 31316 LABEGE CEDEX, d'un montant de 49 960.00 € HT, soit 59 952.00 € TTC.

2025-19 Convention de mise à disposition à titre de dépannage de l'appartement T2 non meublé situé au 2 avenue de la gare à un agent de l'EHPAD du 1 avril 2025 au 30 avril 2025.

ORDRE DU JOUR

FINANCES

- 1- Vote du budget primitif 2025 pour le budget principal
- 2- Vote du budget annexe du Parnasse 2025
- 3- Vote du budget annexe de la ZAC du Parc d'Hiver 2025
- 4- Vote du budget annexe de la forêt 2025
- 5- Vote du budget annexe du Lotissement des Prés 2025
- 6- Vote des taux d'imposition communale 2025
- 7- Subvention au CCAS
- 8- Subvention au Parnasse
- 9- Avance remboursable du budget principal au budget annexe ZAC PARC D'HIVER

RAPPORTS ENVOYES LE 26 MARS 2025

CULTURE

- 10- Programme des animations 2025 de la médiathèque municipale et demande de subvention auprès du conseil départemental - Annule et remplace la délibération n°2025-13

RESSOURCES HUMAINES

- 11- Tableau des effectifs – Création d'emplois saisonniers

URBANISME

- 12- Lotissement Pyramide – Lot 40 – Autorisation de revente
- 13- Acquisition 15 Avenue de la Gare – Parcelle AZ N°54 – Complément de la délibération du 4 février 2025

ASSOCIATIONS

- 14- Subventions aux associations 2025

ADMINISTRATION GENERALE

- 15- Convention de partenariat FOREXPO 2025

AGENDA 21

- 16- Règlement d'aide à l'acquisition de récupérateurs d'eau de pluie